

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 4.

N° 703.154

Dispositif de montage pour boggie porteur de propulseur à bandes sans fin.

M. ADOLPHE KÉGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 30 décembre 1929, à 15^h 45^m, à Paris.

Délivré le 2 février 1931. — Publié le 25 avril 1931.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Dans les propulseurs à bandes sans fin à grande vitesse, il paraît intéressant, sinon indispensable, de réunir élastiquement les galets porteurs de charge au restant du mécanisme, de façon à faire absorber par ce dispositif élastique, et aussi près que possible de leur naissance, les vibrations engendrées par le sol sur lequel le véhicule se déplace.

La présente invention a pour objet la réalisation d'un dispositif de montage élastique des boggies de trains de galets sur le balancier principal porteur de charge, dans les véhicules du type auquel on vient de se référer.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, deux modes de réalisation possibles de l'invention, parmi tous ceux que l'on peut concevoir, sans sortir de son cadre, pour arrêter, à leur origine même, les vibrations ci-dessus mentionnées.

Sur ce dessin :

La figure 1, montre, en élévation, une réalisation applicable aux trains à deux boggies.

La figure 2 est une vue en plan de la figure 1, avec coupe partielle suivant la ligne A-B.

La figure 3 est une vue en élévation montrant une variante.

La figure 4 est une coupe faite par la ligne A-B de la figure 3.

Dans toutes les figures : 1 représente l'essieu porteur de la partie du véhicule correspondant au système propulseur ; cet essieu est relié au châssis au moyen d'un dispositif connu, par exemple au moyen de ressorts à lames 2 (fig. 1, 2 et 3). Sur chacune des extrémités de l'essieu 1 est monté, oscillant, un balancier principal 3 (fig. 1, 2 et 3), porteur de charge.

Dans le dispositif des figures 1 et 2, le balancier porteur de charge 3 est relié au train de galets par des ressorts à boudin 4. Ces derniers s'appuient, d'une part, sur une base 5, prévue à la partie inférieure dudit balancier et, d'autre part, sur les flasques 6 de forme appropriée, réunissant entre eux les galets 7, de chaque boggie.

Les ressorts à boudin sont guidés, à chacune de leurs extrémités, par des tampons 8 et 9, faisant corps, le premier avec la partie inférieure 5 du balancier 3 et le second avec le flasque de liaison 6.

Ces guides-tampons 8 et 9 servent, en

Prix du fascicule : 5 francs.

même temps, de butée pour limiter la course des ressorts 4.

5 Dans la variante des figures 3 et 4, les ressorts à boudin sont remplacés par des blocs 10 et 11, de forme appropriée, en matière plastique (du caoutchouc par exemple), s'ajustant extérieurement à l'intérieur d'une pièce 12 fixée à demeure sur la partie inférieure du balancier 3.

10 La partie interne des pièces en matière plastique 10 et 11 est ajustée sur la pièce de liaison 13 des galets 7.

15 Ces entretoises de liaison 13 ont une forme appropriée, de façon à empêcher tout déplacement longitudinal important du train de galets par rapport au balancier 3.

20 Les blocs 10 et 11 susvisés sont montés comprimés, de façon à maintenir bien en place le boggie composé par les entretoises 13 et les galets 7.

25 Comme on le voit, dans les deux dispositifs que l'on vient de décrire, on réalise une liaison élastique entre le train de galets et le balancier principal porteur de charge.

Dans le mode d'exécution des figures 1 et 2, les ressorts à boudin 5 absorberont les vibrations, quelle que soit leur direction.

30 Dans la variante des figures 3 et 4, ce sont les blocs en matière plastique 10 et 11 qui éteindront ces vibrations.

Dans les deux cas, il n'y a plus d'articulation; l'élasticité des ressorts 4, d'une part et celle des blocs en matière plastique 35 10 et 11, d'autre part, permettront les oscillations des galets 7 d'un même boggie, l'un par rapport à l'autre.

RÉSUMÉ :

1° Dispositif de montage de boggie porteur pour propulseurs à bandes sans fin, caractérisé par une liaison élastique entre le boggie et le balancier oscillant principal porteur de charge, monté sur chaque extrémité de l'essieu porteur. 40 45

2° Mode de réalisation du dispositif suivant 1°, dans lequel la liaison élastique entre les flasques reliant les galets du boggie et l'extrémité correspondante du balancier principal porteur de charge, est assurée par 50 des blocs en matière élastique de forme appropriée.

3° Dans un dispositif suivant 1°, une liaison par ressorts entre les flasques réunissant les galets du boggie et l'extrémité 55 correspondante du balancier principal porteur de charge monté oscillant sur l'essieu porteur.

A. KÉGRESSE.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THURION.

Fig. 1.

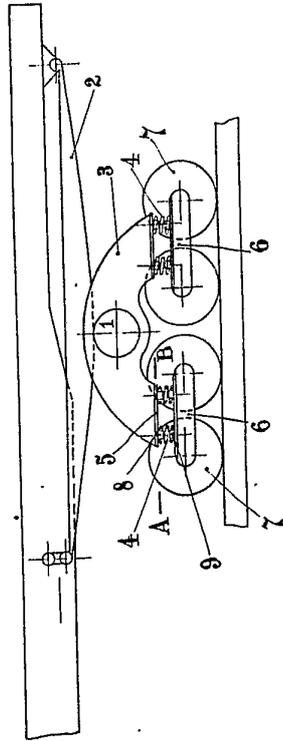


Fig. 3.

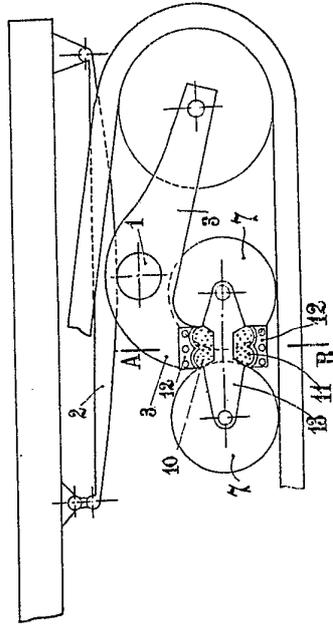


Fig. 2.

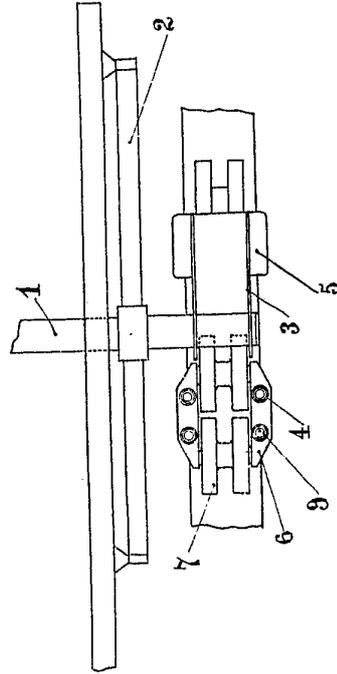


Fig. 4.

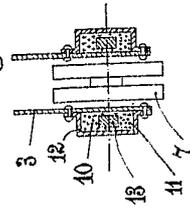


Fig. 1.

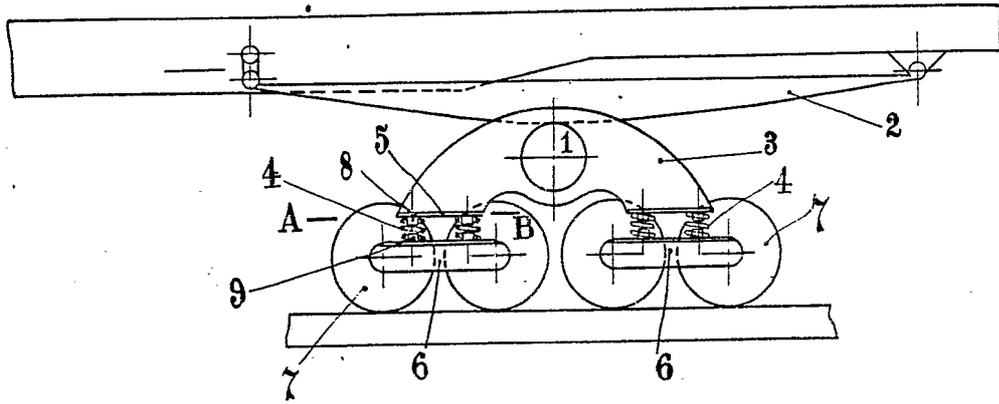
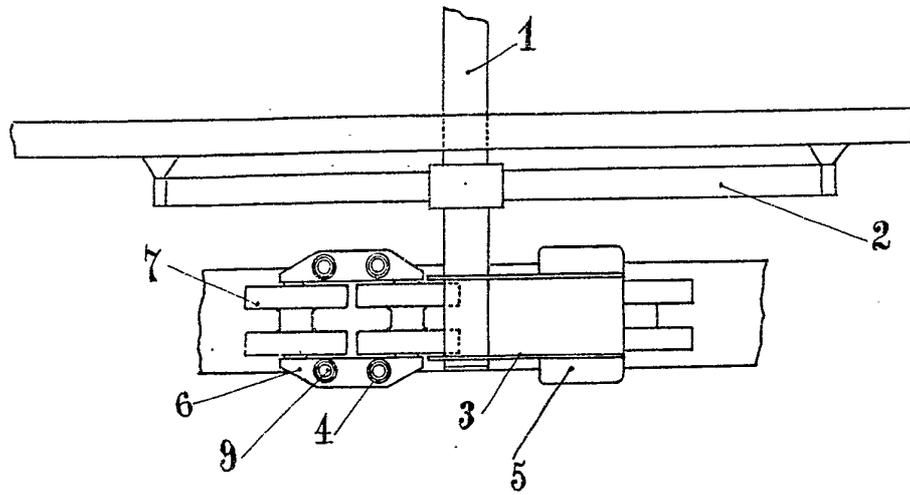


Fig. 2.



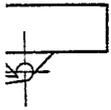


Fig. 3.

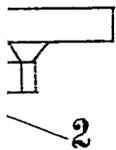
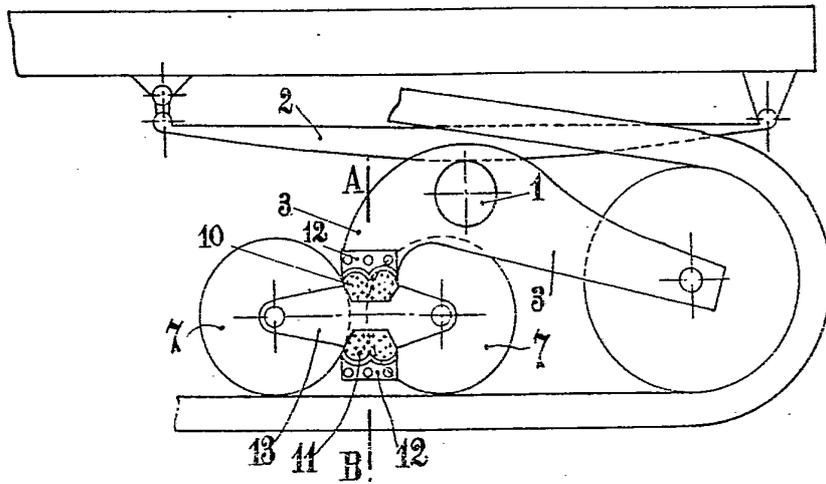


Fig. 4.

